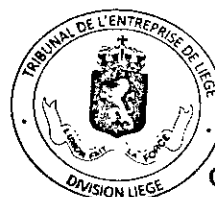


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



16 FEV. 2026

Greffe

N° d'entreprise : 0695 507 519

Nom

(en entier) : **TRIANGLE SOLUTIONS RH Construction**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de Hermée 255 à 4040 Herstal****Objet de l'acte : Nomination d'un Commissaire aux Comptes**

Extrait du procès-verbal de l'AGEO du 28 juillet 2025

L'assemblée générale confie à la SRL REWISE (numéro d'enregistrement : B00010) le mandat de commissaire de la SRL TRIANGLE SOLUTIONS RH CONSTRUCTION. L'assemblée générale décide de le nommer pour 3 ans, période qui débutera par l'attestation des comptes au 31/12/2025 et se clôturera à l'assemblée générale ordinaire qui se prononcera sur les comptes annuels au 31/12/2027. Il sera représenté par François CUITTE, réviseur d'entreprises (numéro d'enregistrement : A02497). La rémunération annuelle du mandat sera de 2.500 EUR hors TVA, indexable annuellement.

SA TRIANGLE SOLUTIONS RH
L'Administrateur représenté par
Monsieur Bertrand Toussaint
Son représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).